

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 24 octobre 2013 portant nomination d'assesseurs titulaires et suppléants à la section des assurances sociales du conseil central de la section E de l'ordre national des pharmaciens

NOR : AFSS1330741A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la santé publique ;

Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles R. 145-10, R. 145-12 et R. 752-18-7 ;

Vu les propositions du 12 septembre 2013 transmises par le directeur général de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés au titre, d'une part, du régime général de sécurité sociale et, d'autre part, des trois régimes de base conjointement,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés assesseurs à la section des assurances sociales du conseil central de la section E de l'ordre des pharmaciens, au titre des représentants des organismes d'assurance maladie :

En qualité de titulaires

Mme Odette BASTOS et M. Martial LOMBARD.

En qualité de suppléants

Mme Véronique MANASSA, Mme Béatrice OLIERO, M. Bernard HUCHET et Mme Aurélie ELMKAYES.

Article 2

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 24 octobre 2013.

Pour la ministre et par délégation :
Le chef de service,
adjoint au directeur de la sécurité sociale,
F. GODINEAU